

Le présent document ne reprend que les barèmes chiffrés.

Merci de vous référer aux Conditions générales de participation pour prendre connaissance de la réglementation complète relative aux missions.

Ces indemnités ne sont pas des dus et représentent des maxima.

A. Montants maximaux pour les représentant·es des partenaires belges en mission à l'étranger

PAYS	VILLES	<i>Indemnité maximale de logement</i>	<i>Indemnité forfaitaire journalière</i>
		Euro	Euro
BENIN	toutes destinations	220	77
BURKINA FASO	toutes destinations	180	92
RDC	toutes destinations	190	110

B. Montants maximaux pour les représentant·es des partenaires africains en mission en Belgique

PAYS	<i>Indemnité maximale de logement</i>	<i>Indemnité forfaitaire journalière</i>
	Euro	Euro
Belgique	125	75

C. Indemnité forfaitaire journalière pour les représentant·es des partenaires africains dans le cadre d'un déplacement national

<i>Indemnité forfaitaire journalière</i>	<i>Indemnité forfaitaire journalière</i>	<i>Indemnité forfaitaire journalière</i>	<i>Indemnité forfaitaire journalière</i>
<i>Journée complète (précédée et suivie d'une nuitée)</i>	<i>Journée complète (précédée ou suivie d'une nuitée)</i>	<i>Journée complète (ni précédée, ni suivie d'une nuitée)</i>	<i>demi-journée</i>
Euro	Euro	Euro	Euro
20,00	15,00	10,00	5,00
20,00	15,00	10,00	5,00
20,00	15,00	10,00	5,00
20,00	15,00	10,00	5,00
20,00	15,00	10,00	5,00

D. Frais de transport en véhicule privé

Indemnité kilométrique maximum - Belgique	Se référer au Moniteur belge
Indemnité kilométrique maximum - Bénin et Burkina Faso	100 FCFA/km
Frais de transport intra-Kinshasa	5\$

Au vu de la difficulté à obtenir des factures ou justificatifs pour les transports interurbains à Kinshasa, ils pourront être remboursés d'un montant forfaitaire de 5\$ sur base d'un reçu signé

E. Montants maximaux pour les représentants belges en mission en Europe

PAYS	<i>Indemnité maximale de logement</i>	<i>Barème Associations</i>
	Euro	Euro
EUROPE	Se référer aux barèmes DGD:	75
	https://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2025/07/14/2025005855/justel	